N°36
JANVIER
2023

Ver-sur-Mer

LE BULLETIN MUNICIPAL

PAGE 4
Fête de Ver et de la Mer

PAGE 6
Villa des Arts

PAGE 10
Classe de mer

Ver-sur-Mer
www.versurmer.fr

Jean-Luc Véret, Maire de Ver-sur-Mer et le conseil municipal vous souhaitent une Bonne Année 2023 !

N°**36**
JANVIER
2023

Pour nous contacter
Mairie de Ver-sur-Mer
4 Place Byrd
14114 Ver-sur-Mer
02 31 22 20 33
www.versurmer.fr

Ouverture au public :
Lundi, mardi et vendredi de 9h15 à 12h15
Mercredi de 16h à 19h
Samedi de 10h à 12h (permanence des élus)

Suivez **Ver sur Mer-Actualités** sur

Directeur de la publication > **Jean-Luc Véret**
Directrice adjointe > **Cécile Machurey**
Comité de rédaction : **Philippe Bertemont, Pascale Clauser, Lysiane Leduc-Dréan, Gérard Marcia et Jean-Claude Marie.**
Photos > **Mairie, CNV, APLNV, Shutterstock et Adobestock.**
Conception graphique > **Graphédic**
Impression > **Imprimerie GPO**
Imprimé avec des encres végétales

SOMMAIRE

- **LA FÊTE DE VER ET DE LA MER** / PAGE 4
- **LES 60 ANS DU CNV** / PAGE 5
- **LA COMMISSION VIVRE ENSEMBLE** / PAGE 6
- **LA COMMISSION ENVIRONNEMENT** / PAGE 7
- **LA COMMISSION TRAVAUX ET SÉCURITÉ** / PAGE 8
- **LA COMMISSION FINANCES** / PAGE 9
- **LES INFOS VÉROISES** / PAGES 10>11
- **L'ÉCHO DU CONSEIL** / PAGE 14
- **VER ET LA CITOYENNETÉ** / PAGE 15
- **LE PLAN** / PAGES 16>17
- **L'INTERVIEW** / PAGE 18
- **LE CCAS** / PAGE 19
- **LES VÉROIS DANS LEURS JARDINS** / PAGE 20
- **SAVOIR VIVRE À VER** / PAGE 21
- **ASSOCIATIONS** / PAGES 23>28
- **AGENDA DES ANIMATIONS** / PAGE 29
- **EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX** / PAGE 30
- **ÉTAT CIVIL** / PAGE 31
- **INFOS UTILES** / PAGE 32

Vous êtes invités aux Vœux du Maire le samedi 21 janvier 2023 à 11h30, salle Saint-Exupéry

Édito

« NOUS CONTINUONS D'AGIR POUR LA SÉCURITÉ »

Jean-Luc Véret, Maire de Ver-sur-Mer

Madame, Monsieur, chers vérois,

Notre Conseil municipal a été une nouvelle fois endeuillé : le 9 juillet 2022 est décédé Bertrand Roy. Conseiller municipal de la minorité, il était pour moi un véritable interlocuteur, apportant souvent ses analyses pertinentes. En particulier, il a partagé avec moi, en tant que Maire, l'analyse de la protection de la côte, du PPRL, et de l'inadaptation actuelle de la GEMAPI. Il était engagé depuis bien des années dans la vie de la commune... Pour le remplacer, un nouveau conseiller municipal a été mis en place, Jean Chanal.

En 2022, l'épidémie de COVID étant relativement calmée, les animations ont pu reprendre à peu près normalement. Ces derniers mois ont connu « Villa des arts », la Fête de Ver et de la Mer, le Forum des associations, le repas des ainés ou la distribution de colis pour ceux qui ne peuvent se déplacer... Les enfants de l'école ont réalisé des dessins à glisser dans les menus ou dans les colis. S'est ajouté un évènement à saluer : les 60 ans du Cercle Nautique Vérois : l'attachement de plusieurs générations successives à notre école de voile a fait que le repas d'anniversaire a rassemblé 400 personnes en août ! Saluons aussi les beaux résultats du Tennis Club et de son « entraineuse-développeuse » récompensée, et ceux du Poney Club ! Nous nous réjouissons aussi d'avoir réussi à organiser une « classe de mer » en partenariat avec l'école, l'APEA et les clubs de Ver et d'Asnelles.
Ont aussi été réalisés l'aménagement des terrains de pétanque ; l'installation d'une « boîte à livres » où chacun peut apporter des ouvrages à donner et se servir de ceux qui l'intéressent ; des décorations de Noël devant la mairie, réalisées avec le Conseil des jeunes. Les jeunes se sont mobilisés aussi pour la cérémonie du 11 novembre, ajoutant une nouvelle dimension aux commémorations, commémorations que je souhaite tourner, au-delà de l'hommage aux morts de la guerre, vers la paix et vers les jeunes.

Autre bonne nouvelle : nous avons obtenu des subventions de l'État et du Département. Nous allons pouvoir réaliser les cheminements-piéton avenue Ailleret, le Parc Loisirs-Nature, l'agrandissement de l'accueil de la mairie qui permettra de mieux recevoir nos concitoyens et aussi d'améliorer les conditions de travail de nos salariés. Saluons le fait que l'Aide aux Petites Communes Rurales du Département est devenue APCR+ pour notre commune, donnant droit à 75000€ de subvention par an. Nous avons aussi trouvé un accord avec le Conseil départemental sur le trajet de la Vélomaritime dans la commune (ce qui ne règle pas le problème entre Graye et Ver).

Nous continuons d'agir pour la sécurité. Nous avons augmenté les horaires de l'Assistante de Sécurité de la Voie Publique pour qu'elle soit présente à l'entrée ou la sortie de l'école, pour contrôler le stationnement gênant ou dangereux. Le parking Churchill est à une minute et demi du restaurant, 2 minutes de la pharmacie, et celle-ci bénéficie aussi du parking du char à moins d'une minute. Le parking municipal sur le Mémorial est à 3 minutes à pied de la mairie, de l'école et de la salle Saint-Expéry. Pour le bien de tous, pour qu'un parent avec une poussette ou un fauteuil roulant puisse utiliser les trottoirs, nous allons devoir prendre l'habitude d'utiliser les parkings !
Nous avons encore des travaux pour quelques mois et je demande à tous d'être patients avant d'améliorer la circulation avenue Ailleret et rue de la Provence...

Nous avions été précurseurs concernant les économies d'énergie, en éteignant l'éclairage la nuit, quand ce n'était pas encore la mode, en négociant une réduction du nombre de lampadaires dans l'effacement des réseaux (merci au Directeur du SDEC), en baissant (un peu) le chauffage. Et nous nous préparons à l'éventualité de coupures d'électricité.

La vie à Ver continue de s'améliorer ! Au nom de l'équipe de la mairie et du Conseil municipal, je vous adresse tous nos vœux de bonne année 2023 et je vous attends tous le samedi 21 janvier à 11H30 salle Saint-Exupéry pour les traditionnels « vœux du Maire ».

Jean-luc Véret

LA FÊTE DE VER ET DE LA MER

« Tonnerre de Brest ! » se serait écrié le capitaine Haddock devant tous ces bateaux décorés, ces tracteurs tractant et ces automobiles anciennes qui ont animé la **FÊTE DE VER ET DE LA MER - Édition 2022** en défilant dans les rues de la commune. Un long parcours qui a permis à tous les vérois d'applaudir ce joli spectacle !

Après le discours du maire, la journée s'est poursuivie autour d'un apéritif en musique avec le groupe 4 de Trèfle, offert par la commune.

Le public a répondu présent pour participer à la dégustation d'huîtres, pour jouer avec l'**APEA** (association des parents d'élèves) et **IRKOUMA** (association culturelle de Ver-sur-Mer) et faire un petit tour champêtre avec le club de voitures anciennes du **RÉTRO-AUTO CLUB**, dont les bénéfices sont reversés à la **SNSM**.

Unique en France ! Un bassin de plongée a été installé du vendredi au dimanche. **160 baptêmes de plongée**

ont pu être réalisés. L'animation et la sécurité ont été assurées par une vingtaine de bénévoles de l'**USOM plongée**.

L'eau a été réutilisée par des agriculteurs.

Il suffisait de voir le sourire de ceux qui sortaient de l'eau pour comprendre le beau cadeau fait à Ver-sur-Mer.

Une cérémonie en hommage aux péris en mer s'est déroulée en présence de nombreux bateaux décorés minutieusement auxquels se sont joint les dériveurs de l'école de voile du **CNV,** avant le départ de leur régate. Puis le Maire, entouré par tous les bateaux a lancé une gerbe en mer.

Pour clore la journée, le groupe **EXTRAMUROS** a parcouru le boulevard de la plage et a enchanté les derniers moments de la journée.

LES 60 ANS DU CLUB DE VOILE

Mais, ce résumé ne serait pas complet sans un mot particulier pour les 60 ans du club de voile qui a hissé la grand-voile à cette occasion !

Toutes les générations qui ont navigué à la voile depuis les années 60 étaient présentes. Certains participants sont venus de très loin pour fêter leur attachement affectif à Ver-sur-Mer. Nous sommes heureux que les jeunes aient aujourd'hui pris le relai.

Des élèves architectes, adhérents du club, ont construit un bar éphémère « effet mer » en matériaux de récupération.

Il pourra être réutilisé lors d'autres manifestations.

Des artistes amateurs ont donné leurs œuvres au club pour une vente publique.

Des régates de voile, un concours de pêche ont permis aux compétiteurs de se mesurer.

Et un grand repas a réuni 400 personnes sous le barnum au son d'une musique dansante.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la fête de Ver et de la Mer et des 60 ans du club de voile.

BRAVO au club de voile, à tous ses membres actifs pour avoir donné à Ver-sur-Mer cette belle fête d'anniversaire.

LA COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Pour rappel, elle est composée de Jean-Luc VÉRET, Cécile MACHUREY, Jean-Bernard MAILLARD, Françoise COUTAND, Philippe BERTEMONT, Marie- Claude HOFFNUNG et Marie-Laure PAIN.

Cet été, comme l'an passé, deux grandes manifestations ont été organisées.

■ VILLA DES ARTS

« Villa des arts » s'est installée le temps d'un week-end, en juillet. Les Vérois et les estivants ont pu admirer les différentes œuvres artistiques qui étaient exposées salle de la plage. Les artistes nous ont présenté leurs tableaux, objets en verre soufflés, en bois, sculptures en pierre, vitraux... Des exposants d'artisanat : bijoux, bougies... et du terroir : cidres, produits à base de rhubarbe... se sont également mobilisés.

Le samedi soir, le groupe Foumagnac a enflammé la place Churchill. De nombreux danseurs ont virevolté au son d'une musique celtique, folk, pop, empreinte d'accents voyageurs, de parfums d'Irlande et d'un zeste de ska-rock. La journée s'est terminée en feu d'artifice tiré de la plage, installé sur une remorque agricole.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée.

Week-end du 15 août

Le week-end du 15 août a été marqué par 2 événements : les 60 ans du cercle nautique de Ver, qui s'est déroulé du 13 au 15 août, suivie de la 3ème édition de la fête de Ver et de la Mer le 15 août (voir page 4).

■ LES ASSOCIATIONS

Forum des associations

Les associations de Ver, nombreuses et diverses, certaines très anciennes, d'autres plus récentes, ont répondu présent le samedi 3 septembre matin pour participer au forum des associations. C'est l'occasion pour les habitants de Ver de prendre des renseignements et de s'inscrire à leurs activités. La matinée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Le Maire a rappelé que la vie associative est une richesse pour créer du lien social dans une commune, et a remercié les associations pour leur précieux apport à l'animation du village. Un apéritif a clôturé cette matinée.

Guide des associations

Un guide des associations va être créé, afin de faciliter leur communication, leur organisation et donner le mode d'emploi pour bénéficier des services de la commune.

Statuts associatifs

Certaines personnes ont sollicité la municipalité pour les conseiller sur les statuts de leur association. Un modèle de statut a été élaboré. Il est disponible pour toutes les personnes qui le souhaitent. Bien-sûr, les associations restent responsables du choix de leur statuts.

Accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants seront invités à une réunion d'accueil le samedi 18 mars. Cette invitation leur permettra de rencontrer quelques élus ainsi que des concitoyens. À cette occasion, un livret d'accueil leur sera remis.

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Pour rappel, elle est composée de Jean-Luc VÉRET, Cécile MACHUREY, Ludovic MAULNY, Lysiane LEDUC-DREAN, Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT et Marie-Christine DEHLINGER.

Les projets que l'équipe municipale a fait aboutir

■ MISE EN PLACE DE LA RÉSERVE D'EAU AU CIMETIÈRE

Une réserve d'eau a été installée à l'opposé du point d'eau existant, afin d'éviter aux personnes de porter sur une trop longue distance les arrosoirs. Elle sera complétée par un abri, permettant ainsi de récupérer l'eau de pluie qui ruisselle sur le toit.

■ TERRAINS DE PÉTANQUE

Tu tires ou tu pointes ?

Un bel espace pour jouer à la pétanque à été aménagé à côté du skate park. Cet espace pourra accueillir tout au long de l'année des boulistes et des compétiteurs. Il pourra également servir à d'autres activités, qui ne risquent pas de détériorer la surface.

Les sujets en cours

■ LES PRAIRIES FLEURIES

Il est important de ne pas tondre l'ensemble des espaces verts de la commune afin de favoriser la biodiversité. En effet, la faune et la flore ne trouvent plus leur place lorsque les espaces sont tondus régulièrement. Cela permet aussi de limiter la quantité d'eau de ruissellement du fait de l'absorption par les plantes. Mais, il est aussi important de permettre le passage des piétons, c'est pourquoi des espaces sont tondus sur les trajets piétonniers.

Des zones ont été définies, et une veille par quartier s'organise pour faire remonter à la mairie les besoins concernant leur entretien.

■ VENELLE AU LIÈVRE

Désormais, la venelle au lièvre sera cyclable dans les deux sens. Ainsi, les cyclistes venant du haut de Ver ne seront plus obligés de prendre la rue de la Libération, dangereuse avec tous ses virages.

■ LE CIMETIÈRE

Une réflexion sur l'aménagement du cimetière : les allées, l'entrée, son entretien sont en cours d'étude.

■ ÉVOLUTION DES DEMANDES D'URBANISME

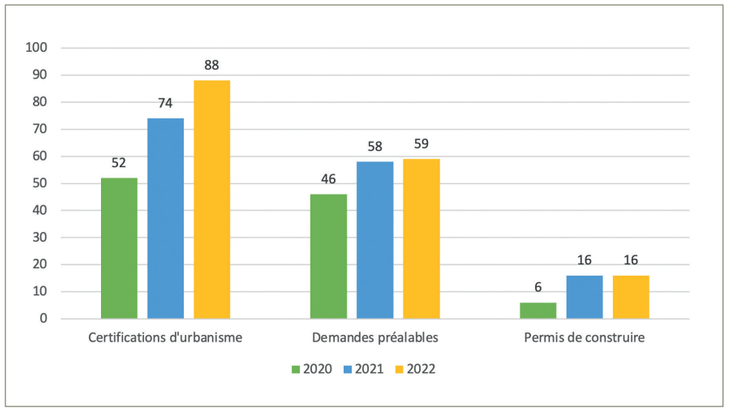

Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont en constante augmentation depuis 2020.

LA COMMISSION TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Pour rappel, elle est composée de Jean-Luc VÉRET, Gérard MARCIA, Éric POTIER, Marie-Claude HOFFNUNG, Pascale CLAUSER et Jean CHANAL.

LES TRAVAUX EN 2022

Cette année a été très riche en travaux, en voici une présentation pêle-mêle :

L'effacement des réseaux de la route d'Asnelles

Les réseaux téléphone et fibre ont été enterrés cet été, les nouveaux candélabres sont arrivés à l'automne. Le chantier s'est déroulé sans encombre à la satisfaction de tous.

L'effacement des réseaux avenue du Général Ailleret

Il intervient après le grand chantier d'assainissement qui a été terminé au printemps. Chantier difficile du fait de la profondeur importante des tranchées et de la nature spongieuse du sol. Le nouveau chantier en cours, suit le programme logique d'enfouissement de tous les câbles en sous-terrain. Viendra ensuite l'aménagement des voies piétonnes et de la chaussée, nous l'espérons pour le tout début de l'été.

La réfection de l'impasse des Hauts de Ver et de l'allée des Coquelicots

Cette année, ce sont ces deux rues qui ont été programmées par l'intercommunalité en accord avec la municipalité pour refaire les chaussées et les bordures de trottoirs remplacées là où c'était nécessaire.

Les riverains doivent être satisfaits de ces travaux qui ont rajeuni leurs rues ! Certains nous ont même déjà remercié.

L'accès au trottoir de l'avenue de la Provence

Beau travail des services techniques municipaux, les agents ont su compléter le trottoir près de la mer pour améliorer son accès aux personnes en difficulté de mobilité ou aux poussettes par exemple.

Réparation du volet de la salle de la plage

Une équipe solidaire.

Les prévisions pour 2023

- La fin de l'aménagement de l'avenue du Général Ailleret
- Le tapis d'une à deux rues à restaurer (non encore définies à cette heure)
- Les volets roulants de la salle de la plage
- La mise aux normes de l'assainissement non conforme
- La mise en chantier du Parc Loisirs-Nature
- Agrandissement de l'accueil Mairie
- De nouvelles boîtes à livres

L'aménagement de la place Churchill

Courant mai, proche du parc des jeux pour les enfants en bas âge, un espace dédié aux jeux et au pique-nique a vu le jour, le tout étant sécurisé et protégé par des jardinières.

LA COMMISSION FINANCES

Pour rappel, elle est composée de Jean-Luc VÉRET, Jean-Claude MARIE, Pascale CLAUSER, Philippe BERTEMONT, Daniel DESCHAMPS, Gérard MARCIA et de Philippe ONILLON.

Coût de l'énergie

SDEC : ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION

Feux tricolores	3 633.40 €
469 lampadaires	14 301.40 €
Consommation électricité	13 456.87 €
Coût pour l'année 2022	31 391.67 €
PRÉVISIONS 2023	51 800 €

Augmentation de 20 402.33€ soit 65%. À noter que le premier projet faisait passer le nombre de lampadaire sur la D514 de 18 à 36. Après notre négociation, nous remplaçons 20 candélabres par 21.

Belle négociation du Maire avec le directeur du SDEC !

MAIRIE : BÂTIMENTS COMMUNAUX

ÉLECTRICITÉ 2022 Total coût	11 300 €
Prévisions 2023	13 000 €

Le montant du coût reste sensiblement le même grâce à un contrat négocié fin 2020 qui nous garanti un prix du KW identique jusqu'en décembre 2024.

Bravo au Maire-adjoint chargé des finances !

FUEL 2022 Total coût	34 100 €
Prévisions 2023	51 000 €

Augmentation de 16 900€ soit 50%.

TOTAL	
Total 2022	76 797.67 €
Prévisions 2023	115 800 €

Budget Fonctionnement commune 2022

Recettes fonctionnement	**1 185 536 €**
Dépenses de fonctionnement	**944 010 €**

La différence de 241 500€ s'ajoute aux réserves et permet de faire les investissements nécessaires à la vie communale : travaux avenue du Général Ailleret (assainissement, effacement des réseaux, aménagement de la voirie), le parc loisirs-nature et l'agrandissement de l'accueil de la mairie. Il reste de nombreux travaux à exécuter pour mettre aux normes l'assainissement, l'effacement des réseaux, la cale du Paisty-Vert...

- Charges à caractère général : électricité, fuel, petits équipements, entretien
- Charges de personnel
- Gestion courante : SDEC éléctricité, effacement réseaux, subventions CCAS et associations
- Charges exceptionnelles : boues, station d'épuration (nouvelles normes)
- Charges financières : (régularisation...)
- Dotations amortissement
- FNGIR : Fond National de Garantie Individuelle des Ressources

Nous avons maîtrisé les dépenses et désendetté la commune.

/ LES INFOS VÉROISES /

AU FIL DE L'EAU, LE PATRIMOINE SE DÉVOILE

Michel DELARRE nous a promenés d'amont en aval, en suivant le cours de la Provence dans le village.

Trente quatre personnes ont écouté l'histoire enrichie d'anecdotes piquantes sur les familles, les moulins, jusqu'à nous raconter comment celle que l'on appelait **La Rivière est devenue La Provence.**

Deux heures trente pour ouvrir des portes fermées. Pour exemple, cette chapelle construite par les anglais lors du débarquement dans une belle propriété de la rue de la Libération.

Un moment collectif très apprécié pour l'émotion et la beauté des lieux.

TOUTES ET TOUS À L'EAU : À VER-SUR-MER, ON SE BAIGNE TOUTE L'ANNÉE !

Soixante personnes ont participé à l'animation LONGE COTE/MARCHE AQUATIQUE organisée par des veroises férues de l'activité et le SWORD LC CLUB qui a assuré la sécurité.

Un beau soleil d'automne nous a accompagnés. Les deux animatrices de la ligue contre le cancer qui ont reçu les 540 euros d'inscription se sont aussi mises à l'eau (on peut dire qu'elles se sont mouillées pour la cause !).

Une collation offerte par la mairie a clôturé ce moment convivial avec l'espoir qu'il aura donné goût pour cette activité de notre rivage, peu onéreuse et excellente pour la santé.

CLASSE DE MER

Dans le cadre d'un projet scolaire, co-organisé par l'école, la commune, l'APEA, les élèves de CM1 et CM2 ont gouté aux sports nautiques : voile, char à voile avec le Cercle Nautique de Ver-sur-Mer (CNV) et le club de char à voile d'Asnelles. Ils ont également pu aller à la découverte de notre littoral, grâce à des vérois, enseignants de sciences naturelles à la retraite, et au groupe ornithologique normand.

BOÎTE À LIVRES RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Un meuble a été retapé, décoré par nos agents municipaux pour en faire une boite à livres. Elle est installée entre la mairie et l'école. Vous pouvez déposer des livres et venir en chercher. Elle est déjà très prisée. D'autres boîtes à livres seront installées dans la commune.

Merci à Franck pour son coup de pinceau.

AU FEU LES POMPIERS...

Pour le plaisir des petits et des plus grands, cet été, Ver-sur-Mer a eu la chance d'accueillir les pompiers place Churchill, pour des démonstrations avec la grande échelle, la lance à eau, les divers véhicules d'intervention déployés sur la place. C'est une association Véroise, « Ver l'avenir » qui a organisé cette manifestation.

STAGIAIRES

Cette année, nous avons accueilli Mathis, élève de seconde au lycée Notre-Dame de Douvres-la- Délivrande pour un stage d'une semaine à la mairie, afin de découvrir le fonctionnement d'une municipalité, le travail des élus et des salariés.

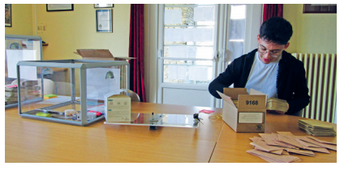

Nous avons également accueilli Geoff O'Neil, retraité, anglais, qui pour se perfectionner en Français est venu vivre à Ver-sur-Mer quelques semaines. Il a contribué à développer une page du site internet de Ver-sur-Mer.

/ LES INFOS VÉROISES /

EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL...

Le conseil des jeunes a proposé un atelier de décorations de Noël pour les enfants, avec des matériaux naturels ou de récupération...

Les membres du conseil ont également préparé des décorations avec des palettes.

LES RENCONTRES NUMÉRIQUES

Pour se familiariser avec les outils numériques, sensibiliser, initier au numérique sur ordinateur, tablette, smartphone des conseillers viennent à la mairie.

Prochaine rencontre : mercredi 25 janvier de 16h à 18h, gratuit, sans rdv.

VISITE DE VÉTÉRANS

Le vétéran Malcolm Dean, parachutiste accompagné de la Royal British Legion a offert à la commune une plaque d'amitié lors de sa visite.

LE MOT DU NORMANDY MEMORIAL TRUST

L'été a été passionnant et chargé au Mémorial. Plus de 60 000 personnes l'ont visité depuis Pâques, et plus de 2 000 personnes sont venues participer aux commémorations du 6 juin.

Au cours de l'été, des personnes venues du monde entier - du Royaume-Uni, de France, d'Espagne, d'Italie, du Canada, des États-Unis, du Japon, etc. - ont visité le Mémorial et ont souvent pris le temps de découvrir Ver-sur-Mer. A tous ceux qui ont salué ces touristes, merci de les avoir accueillis si chaleureusement !

Outre les visiteurs, nous avons été ravis d'accueillir le départ de la Fête de Ver et la Mer, la kermesse annuelle, et nous sommes ravis que les écoliers pratiquent leurs sports (y compris le cricket !) sur le terrain. Si vous souhaitez accueillir un événement ici, veuillez prendre contact avec la Mairie pour tout organiser.

Nous allons travailler dur pendant l'hiver pour installer une signalisation supplémentaire et faire de notre mieux pour s'assurer que les perturbations occasionnées par les visiteurs au Mémorial soient aussi limitées que possible et, comme toujours nous sommes à l'écoute de vos pensées et suggestions. Si vous avez quelque chose à partager avec nous, n'hésitez pas à nous contacter.

Enfin, nous sommes honorés que le Mémorial de Ver-sur-Mer soit choisi par le Président de la République pour accueillir un cadeau du peuple français à l'occasion du jubilé de platine de la Reine Elizabeth : soixante-dix arbres seront plantés en début d'année comme un exemple durable de l'amitié franco-britannique.

ATC
à votre service !
Thierry ANTIC, artisan carreleur
06 23 33 94 30
TRAVAUX DE TYPES CHAPPE - CARRELAGE - FAÏENCE - PETITES MAÇONNERIES
25 ANS D'EXPÉRIENCE - DEVIS GRATUIT
thierry.antic14@gmail.com - 15 rue Henri Matisse - 14114 Ver-sur-Mer

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Electricité
Stéphane
VIEL
10 rue des Sources 14740 MARTRAGNY
02 31 80 47 23
E-mail: stephane-viel@wanadoo.fr

LJ Maçonnerie
NEUF & RÉNOVATION
Carrelage - Faïence - Clôture - Maçonnerie
06 59 92 15 14 - VER-SUR-MER - ljmaconnerie14@gmail.com

DOMVER TERRASSEMENT
Aménagement de terrain • Raccordement tous réseaux
Démolition • Élagage • Enrochement • Débrousaillage
Dessouchage • Création de pelouse
6J/7
Assainissement
Vidange de fosses • Débouchage • Curage canalisation
Fixe 09 88 08 61 81
Mobile 06 31 67 52 70
www.domverterrassement.fr
4, avenue du Général Ailleret - 14114 VER-SUR-MER

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Frédéric AGOSTINIS
Rénovation - Neuf
Ravalement - Carrelage
Tous travaux de maçonnerie
10, Lot. Résidence de la Rivière - 14114 VER-SUR-MER
Tél. 02 31 22 20 95 / Port. 07 60 82 05 11

Ent. LEQUESNE
CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE
Démoussage et Ramonage
SPÉCIALISÉ EN RÉNOVATION
14114 Ver sur Mer
06.47.83.26.53 / 02.31.22.98.56

L'ÉCHO DU CONSEIL

PANNEAU INDIQUANT LES COMMERCES

Un fléchage par des panneaux indicateurs sera mis en place rue de l'America pour signaler aux touristes la présence des commerces. En suivant le Chemin de Mémoire on passe également dans la zone des commerces.

LIMITATION À 30 KM/H

Pour assurer la sécurité des vélos et des piétons, la circulation dans tout le quartier situé entre l'avenue du Général Ailleret et le boulevard de la plage est limitée à 30 km/h. Des panneaux sont déjà en place. La rue de la Barre et la rue des Roquettes seront également limité à 30 km/h. Un contresens cyclable va être mis en place venelle au lièvre, pour assurer la sécurité des vélos, elle sera limitée aussi à 30 km/h.

REPAS ET COLIS DE NOËL

Dans la mesure où le repas de Noël (et les colis pour ceux qui préfèrent) sont prévus pour toutes les personnes de plus de 70 ans, sans condition de ressources, comme une marque de convivialité de l'équipe municipale, cette dépense n'incombe plus au CCAS chargée de l'action social mais est prise en compte par le budget municipal.

TAXE D'AMÉNAGEMENT ET REVERSEMENT DE LA TAXE COMMUNALE À STM

Le taux de la taxe d'aménagement de 5% est reconduit sur l'ensemble du territoire communal.

Mais la loi de Finance 2022 prévoit qu'une partie de la taxe d'aménagement soit reversée à la communauté de commune. Le conseil a voté pour un reversement de 20% à STM qui s'engage à les affecter aux travaux de voirie. Ce reversement sera calculé à partir des impositions nouvelles au 1er janvier 2023.

Coup de théâtre, cette obligation est annulée par l'État. Mais en compensation, le gouvernement s'engage à compenser la perte de recette pour les communes. Dans ces conditions, le conseil municipal maintient le versement à la communauté de commune.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Des échanges entre le maire et le Directeur du SDEC (Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados) a permis d'aboutir à la décision de remplacer 20 candélabres par 21 et non pas 18 par 36 comme convenu avec l'ancienne municipalité. Cela étant le devis des travaux a augmenté de 50%.

CALE DU PAISTY-VER

Afin de pouvoir réaliser des travaux de réfection pour sécuriser la cale du Paisty-Ver, il faut régulariser la situation administrative de l'ouvrage qui appartient au Domaine Public Maritime, donc à l'État. La mairie va demander une « concession d'utilisation du Domaine Public Maritime ».

VER ET LA CITOYENNETÉ

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, nous commémorons la signature de l'armistice mettant fin au combat de la 1ère guerre mondiale.

Si la question de la paix nous incite à nous tourner vers l'avenir et les jeunes, nous n'oublions pas ce qu'a été la guerre, l'enfer qu'ont vécu les soldats. Ainsi dans son discours, le Maire l'a-t-il rappelé *« 1918, 11 h, le 11ème jour du 11ème mois, L'Armistice de la guerre 14 signé le matin entre en fonction et marque la fin des combats. Certains pensaient que c'était la dernière ! Il faut se souvenir de ce qu'ont été ces presque 5 ans de guerre pour les soldats vivant dans les tranchées, dans la boue, dans le froid, et souvent dans le sang… ». Il ne faut pas oublier que « c'est 1.400.000 soldats français qui sont restés sur les champs de bataille. Voilà ce que nous voulons prévenir pour la jeunesse française. Voilà ce que nous voudrions éviter pour toutes les jeunesses de par le monde ! »*

N'oublions pas qu'aujourd'hui, la guerre est là, de nouveau à notre porte. « Le pouvoir en Russie a décidé de bafouer le droit du peuple Ukrainien à vivre sur son territoire et à décider de son avenir par la démocratie. Et le pouvoir de destruction militaire d'aujourd'hui est proportionnel au développement de la science et des techniques modernes.»

Nous avons à nous interroger sur ce qui mène à la guerre, le poids des souffrances qu'elle entraîne et comment intervenir pour l'éviter.

Nous, élus, sommes des passeurs de mémoire et avons proposé aux membres du conseil des jeunes de lire chacun un extrait de lettres de "poilus".

16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Pourquoi se faire recenser ?

L'attestation de recensement permet en particulier de s'inscrire à un examen : BEP, BAC, Permis de conduire… d'être automatiquement inscrit sur la liste électorale à 18 ans.

Attention : Aucun duplicata n'est délivré. Conservez-la soigneusement. En cas de perte ou vol, il serait possible d'avoir un justificatif de recensement au centre de service national dont vous dépendez.

Comment faire ?

Soit en se rendant à la mairie avec une pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile, soit en ligne sur le site : service-public.fr// recensement citoyen

Vous serez convié/ée à la journée « Défense et Citoyenneté ». Celle-ci a lieu entre la date de votre recensement et celle de votre 18e anniversaire.

Pour en savoir plus sur la journée « Défense et Citoyenneté » : https://presaje.sga.defense.gouv.fr/

Régularisation

Si le délai est dépassé, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour le recensement classique.

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Si vous êtes français et que vous êtes recensé, L'INSEE se base sur les informations que vous avez données, et, en conséquence, vous êtes inscrit d'office quand arrivent vos 18 ans, sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Si vous n'êtes pas inscrit d'office sur la liste électorale (déménagement, recensement tardif…), inscrivez-vous, soit en vous rendant à la mairie, soit en ligne sur le site : service public.fr demande d'inscription en ligne sur les listes électorales.

Dans tous les cas cette démarche est gratuite.

Pour s'inscrire il faut être de nationalité française, être majeur et avoir son adresse, ou une propriété dans la commune.

18 ans : 1er vote

© Illustration : Jérôme HAMON

LES RUES

A
América (rue de l') C3
Ailleret (avenue du général) E1
Amiral Byrd (place de l') C3
Asnelles (route d') ..... A2>D1
Asselin (rue) B4

B
Bach (allée J.S.) B2
Barre (rue de la) B3
Berlioz (allée H.) C2
Bleuets (allée des) C3
Bout Grin (chemin du) B4
Braque (rue Georges) D2

C
Calvaire (rue du) C4
Chagall (rue Marc) E2
Chopin (allée) C2
Churchill (place Winston) ..... >E1
50ème Div. Infanterie (voie) C1
Clé des Champs (rue de la) D3
Coquelicots (allée des) D3
Cormorans (allée des) C2
Corps de Garde (impasse) D1
Corps de Garde (rue) D1
Coteaux (promenade des) C2
Courlis (allée des) D2
Courts-Carreaux (allée des) D2

D
Débarquement (voie du) C1
Debussy (rue Claude) C2
Dumangin (av. Théophile) ..... E1>E2

F
Fosse à Garenne (allée de la) C2
Franck (allée César) C2

G
Goëlands (allée des) C2

H
Harper (avenue du colonel JR) E1
Hauts de Ver (rue des) C4
Haut de Ver (impasse du) C4
Hélène (avenue Suzanne) E1
8ème Armée (rue de la) C3

J
Jaquot (rue Henri) ..... D2>E2
Jonquilles (allée des) ..... D2>D3

L
Libération (rue de la) ..... A5>C3
Lièvre (venelle au) C4

M
Marefontaine (allée) B5
Marefontaine (rue) B4
Matisse (rue Henri) D2
Matussière (avenue) E1
Meuvaines (route de) ..... A4>B4
Montrouge (avenue Louis) D1
Montrouge (avenue Marguerite) D1
Moulin (impasse) C2
Moulin (rue du) D2
Mozart (rue) B2

N
Narcisses (impasse des) D3

P
Pâquerettes (allée des) D2
Pavillon (rue du) ..... D2>E2
Pelin (avenue Gabriel) E1
Piquetterie (rue de la) B4
Piliers (rue des) B4
Plage (boulevard de la) ..... E1>F1
Pluviers (allée des) C2
Poètes (allée des) C2
Plaine (impasse de la) F2
Pommiers (allée des) D3
Pont Chaussée (rue du) ..... A2>A3>B3
Poret (avenue Paul) ..... C2>C3
Primevères (allée des) D3
Provence (avenue de la) ..... F1>F2

R
Ravel (allée Maurice) B2
Riethe (rue Robert) E1
Rivière (impasse de la) F2
Rivière (résidence de la) F2
Rivière (rue de la) E2
Robert (rue Nanette) B4
Rochers (rue des) E1
Roosevelt (avenue F.D.) C2

Roquettes (rue des) B2
Roquettes (impasse des) C2
Ruisseau (impasse du) E1

S
Sarcelles (allée des) ..... D1>D2
6 juin (avenue du) D2
6 juin (impasse) D1
Sternes (allée des) D2
Stins (rue des) ..... D3>E3>E2>F2
Stins (allée des) C3
Sainte-Croix (roue de) C4
Saint-Gerbold (avenue) E1
Saint-Gerbold (impasse) E1

V
Vieille Parée (allée de la) D2
Violettes (allée des) D3
Voie (chemin du) ..... C3>D3>E2

LES CHEMINS

N°2 dit **des Roquettes** A2
N°5 dit **de la Sente d'Asnelles** A4
N°8 dit **chemin aux Bœufs** A5
N°9 dit **de Sainte-Croix** B5
N°11 dit **de Colombiers** C5
N°20 dit **de la Rocque** E2

Chemin :
des Champs Feuguerolles D4
du Chemin Fort ..... E4>F3
du Clos Gentil ..... D4>E4
du Coin de Crépon A5
de la Couture A3
du Houet ..... A4>A5
du Marais A1
des Terres noires du Bisson ..... E5>F4
de la Rosière E2
des Stins E3

Défibrillateur C2

Le Chemin de Mémoire - 3 kms
Marche à pied : 40 minutes *temps estimé*
Vélo : 15 minutes *temps estimé*

L'INTERVIEW DE GWENN JEFFROY, SOUS PREFET / par Cécile Machurey

MONSIEUR JEFFROY, VOUS ÊTES SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE BAYEUX. ARRONDISSEMENT, C'EST UNE PRÉCISION À LAQUELLE, JE CROIS, VOUS TENEZ ?

Oui, effectivement. La sous-préfecture est toujours présente dans la ville chef-lieu. Les locaux se trouvent dans la magnifique ville de Bayeux. Mais il ne faut pas oublier que le Sous-Préfet a la charge de l'ensemble de l'arrondissement. Pour l'arrondissement de Bayeux, c'est 123 communes.

JUSTEMENT, QUEL EST VOTRE RÔLE VIS-À-VIS DE CES COMMUNES ?

Il faut rappeler que la France est une république décentralisée. L'état transfère une partie de son pouvoir à l'échelle locale.

Le Sous-Préfet coordonne dans son arrondissement la mise en œuvre des actions de l'État et participe au développement local de celui-ci.

Je suis un délégué du Préfet, qui délègue une partie de son pouvoir sur une partie de son territoire. Le Sous-Préfet doit veiller au respect des lois, assurer la coordination des services locaux, accompagner les élus dans leurs projets, concourir au maintien de l'ordre public, à la sécurité des populations. Il y a aussi un volet conseil : accompagnement des porteurs de projets, des associations...

« On met les gens autour d'une table et on discute. »

Nous participons à l'exercice du contrôle de légalité, en donnant des conseils juridiques, en vérifiant qu'il n'y a pas d'erreur dans les délibérations des conseils municipaux.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNEZ QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS/SUJETS DONT VOUS VOUS OCCUPEZ ?

Nous accompagnons des projets de transition écologique, démographique, économique. Il y a tout un panel de politiques publiques mis en œuvre pour mieux vivre sur son territoire. Des projets tels que : végétalisation, désimperméabilisation, centre bourg refaçonnée. Création d'Espace France Service : un bouquet de service à proximité de chez soi.

COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS L'ARRONDISSEMENT DE BAYEUX ?

Composé de 74 000 habitants, majoritairement rural, c'est un territoire avec une économie très axée sur l'agriculture et la pêche : Port-en-Bessin le premier port de pêche de Normandie, la zone ostréicole de Meuvaines... La présence sur le territoire d'industrie agroalimentaire : Danone, Lactalis... Quelques industries de pointes : fabrication d'accessoire acoustique pour l'aéronautique, de gants isolants pour le nucléaire.

C'est un territoire que l'on peut qualifier de complet, avec une grande façade maritime, riche par sa diversité paysagère, patrimoniale, avec des caractéristiques sociales hétérogène.

PEUT-ÊTRE QUE CETTE INTERVIEW SUSCITERA CHEZ LES PLUS JEUNES DES VOCATIONS. COMMENT DEVIENT-ON SOUS-PRÉFET ?

Actuellement il y a une réforme, avec la suppression de l'École National de l'Administration remplacé par l'Institut National du service public.

Il y a une voie directe, que je qualifierais de royale : à la sortie de l'ÉNA ou l'INSEP on embrasse une carrière de Sous-Préfet et une deuxième voie : après une première carrière dans une autre administration, on candidate au « TOUR EXTÉRIEUR », avec CV, lettre de motivation, entretien d'embauche.

Nous sommes nommés par décret du Président de la République.

POUR TERMINER, UN MOT POUR VER-SUR-MER ?

C'est une commune avec beaucoup d'atouts, commune littorale qui en fait son identité, engagée dans diverses démarches de transition.

Elle doit rester attractive pour attirer les jeunes et permettre au plus anciens de continuer à vivre. Elle a compris tout le parcours de vie, a une bonne vision sur le sujet intergénérationnel.

Depuis qu'a été érigé le Mémorial Britannique, il nous faut l'accompagner vers un tourisme plus important. C'est une commune dynamique, tournée résolument vers l'avenir, préservée du tourisme de masse, la commune travaille pour la préservation du trait de côte, du maintien du cœur de bourg, pour l'accueil des touristes.

Il y a un équilibre à trouver, ce que les élus ont bien compris.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) / Solidarité, accompagnement, proximité

LOGEMENT DU CCAS : ENFIN AUX NORMES !

Les travaux ont été plus importants que prévu.

Isolation, ventilation, robinetterie, électricité et même réparation du portillon et du volet ont été réalisés par les agents sous la supervision du maire-adjoint en charge des travaux.

Ce logement à vocation sociale peut désormais accueillir un ou une locataire.

Le CCAS est propriétaire d'un logement. Le Conseil d'Administration a décidé que ce logement resterait un logement social qu'il serait attribué en priorité à un vérois, que la décision d'attribution serait prise collégialement en commission permanente. Le conseil d'administration a également décidé de confier la gestion de la location et le suivi social à l'association spécialisé Soliha.

Auprès du CCAS, il est possible pour tout habitant de la commune :

1 **D'OBTENIR UNE AIDE ET/OU UN ACCOMPAGNEMENT,** pour des démarches auprès de services administratifs ou pour constituer un dossier. Ainsi, ces derniers mois, des Vérois ont pu être orientés vers des assistantes sociales du Département (prise de rendez-vous), mis en contact avec le dispositif OSYS (accueil des femmes victimes de violences conjugales) ou encore conseillés dans la mise en forme de leur dossier de retraite.

2 **DE BÉNÉFICIER D'UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE.** Celle-ci, qui doit demeurer exceptionnelle, sera versée directement au créancier et peut concerner différents domaines de la vie courante (énergie, loyer, réparation d'un véhicule, santé, etc). Comme il est de règle pour ce type d'aide prélevée sur des fonds publics, le versement de l'aide est lié aux ressources du demandeur et devra donc faire l'objet de la présentation de justificatifs. La décision est prise collégialement en commission permanente.

Le CCAS de Ver est géré par un Conseil d'Administration et une Commission Permanente composés par moitié d'élus issus du conseil municipal et d'habitants de la commune bénévoles et reconnus pour leur engagement social. Les deux sont présidés par le Maire.

HORAIRES DES PERMANENCES DU CCAS
Le lundi de 10h à 12h à la Mairie

LES VÉROIS DANS LEURS JARDINS

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » Lavoisier

OPTIMISONS LES RESSOURCES DE NOTRE JARDIN

Nous devons nous adapter à la décision de la communauté de commune STM, en charge de la compétence déchets, d'arrêter de collecter les déchets verts.

Que faire de l'herbe, des feuilles, des branchages… de nos jardins ? Ils sont parfois encombrants. Plutôt que d'essayer de s'en débarrasser, tentons de les réutiliser, de limiter les quantités, et de modifier nos pratiques de jardinage.

LE MULCHING

C'est une technique de tonte qui consiste à broyer l'herbe finement et à la laisser sur place : plus de ramassage !

Pour les tondeuses classiques, il faut couper l'herbe sans la ramasser puis repasser le lendemain afin de la broyer plus finement. Mais aujourd'hui, la plupart des tondeuses permettent d'effectuer ce type de tonte en un seul passage.

RÉDUIRE LA SURFACE À TONDRE

Pourquoi ne pas laisser une zone en prairie naturelle ? Pas besoin d'entretien, cet espace changera aussi l'aspect du jardin. C'est joli, ça sent bon et de nombreux insectes dont des pollinisateurs et petits animaux peuvent en profiter. De plus vous pouvez semer du gazon fleuri, pour contempler un jardin plus coloré et convivial.

Cultiver un potager : on réduit l'espace enherbé et on mange sa récolte !

RÉUTILISER L'HERBE COUPÉE

En paillis au pied des fruitiers ou dans le potager, pour pailler en couche fine certains légumes comme les épinards, les navets, les radis… Il est également possible de faire du compost avec l'herbe.

UTILISER LES BRANCHES POUR FAIRE DU PAILLAGE

Le paillage consiste à couvrir le sol, les pieds des arbres, le potager, les massifs de fleurs… avec du broyat de végétaux.

Les bénéfices du paillage sont nombreux : il retient l'humidité du sol, donc moins d'arrosage au pied des légumes et fleurs, et leurs racines restent à bonne température. En se dégradant le paillis nourrit le sol. Sans oublier que plus de paillage permet moins de désherbage !

La commune ne perd pas de vue que certains auront besoin d'aide pour le broyage.

COMPOSTER

Qu'est-ce que le compostage ?

Il s'agit d'un processus de transformation de déchet organique : feuilles, herbes, épluchures… en engrais naturel appelé compost.

Comment fait-on ?

Si vous entassez une quantité importante de déchets végétaux et de déchets de cuisine, hormis les déchets d'origine animale, le compost se fait tout seul. Il n'apporte pas d'odeur. Au bout d'un an, on récupère une terre bien noire.

Il est possible de faire du compostage en réalisant un tas dans son jardin. Cette solution est adaptée, si vous avez un volume important de tailles, de tontes…

Il est aussi possible d'avoir un composteur dans son jardin, il s'agit d'un bac dans lequel vous pouvez entasser vos déchets végétaux en vrac. Vous pouvez en commander au SEROC sur leur site internet : seroc14.fr/reserver-mon-composteur

Pour réaliser du compost, un apport humide : épluchures de légumes et fruits, marc de café (excellent)… et un apport de matière sèche : feuilles mortes, broyats… sont nécessaires.

Que faire du compost ?

Le compost est un fertilisant, il pourra servir pour les plantations. Vous pouvez l'utiliser dans les pots de fleurs, au pied des haies, dans le potager. Il est à mélanger avec de la terre.

SAVOIR VIVRE À VER

Ver-sur-Mer, station balnéaire entre mer et campagne, où il fait bon vivre. Préservons ensemble cette qualité de vie.

LES DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets verts, des ordures ménagères et du tri sélectif est une compétence de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer. C'est donc elle qui est chargée de la collecte à la valorisation.

Notez que STM a décidé d'arrêter la collecte des déchets verts en 2023. Bien-sûr, il faut développer le compostage local. Concernant les tailles de haies et petites branches, la commune étudie une solution d'assistance aux habitants.

Vous souhaitez des renseignements ? **Vous avez des questions concernant le ramassage ? Vous voulez commander un bac d'ordure ménagère ? Contactez la communauté de commune STM au 02 31 77 72 77 ou au 02 31 36 21 08 pour les bacs de déchets ménagers, ou bien par mail : contact@cdc-stm.fr**

Dépôts sauvages, jeter des déchets dans les rues, ne pas respecter les règles de collecte sont strictement interdits, toute personne enfreignant les règles encourt une amende.

TAILLE DE HAIES

La taille des haies en bordure de trottoir incombe à chacun, afin de laisser libre les accès et ne pas gêner la visibilité. N'oubliez pas que les haies ne doivent pas dépasser des limites de propriété et donc laisser entièrement libre l'espace public.

En cas de manquement, le propriétaire concerné reçoit un courrier de la commune lui demandant de faire le nécessaire. Si la gêne persiste, une lettre recommandée lui est envoyée et, sans intervention dans un temps imparti, la commune sera dans l'obligation de faire tailler la haie gênante et enverra la facture au propriétaire, comme l'y autorise la loi.

DÉJECTION CANINE

Slalomer sur un trottoir ou route devenu un champ de mine n'est pas agréable, pas plus que l'odeur ou le risque de marcher, glisser sur une déjection de chien. Il s'agit bien de la faute du maître et non du chien. Où est donc passé Monsieur Propreté ?

Par mesure d'hygiène et de respect pour les autres, les propriétaires ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs chiens.

Nous vous rappelons que des distributeurs de sacs sont à votre disposition : place Byrd, place Churchill et boulevard de la plage. De nouveaux distributeurs ont également été installés au Paisty-Vert, avenue du 6 juin, et rue de la Clé des Champs. Des poubelles sont réparties dans l'ensemble de la commune, permettant que nos rues et trottoirs restent agréables et propres. En outre il existe des distributeurs de sac à accrocher aux harnais, laisses des animaux, que l'on trouve facilement dans le commerce.

SE DÉPLACER À VER EN VOITURE

Quelques règles de bonne conduite !

STATIONNEMENT

Le code de la route interdit de stationner sur les trottoirs et encore plus sur les passages piétons.

Ne pas stationner sur les trottoirs, sur les passages piétons.

Lors d'évènements se déroulant à la salle Saint Exupéry, à la Mairie, ou à l'école, **le parking communal, situé à l'entrée du mémorial est à votre disposition, avec 70 places de stationnement.** Il est possible de stationner **place Byrd** et rue de l'America, mais uniquement sur les places délimitées.

Pour aller chez les commerçants, garez-vous sur le parking rue de la clé des champs ou place Byrd.

En ce qui concerne la pharmacie et le restaurant le Sexton, le stationnement se situe **place Churchill ou sur le parking du char le Sexton.** Quelques places existent également à proximité de la pharmacie et du restaurant **avenue Harper.**

Respectez les règles de stationnement.

ADAPTEZ VOTRE VITESSE

Nous rappelons que la vitesse est toujours limitée en ville à 50 km/h, et dans les endroits dangereux à 30 km/h. Dans ce cas, la limitation est affichée. Respectez-la.

Pour la sécurité de tous, et particulièrement de nos enfants, nous attirons votre vigilance aux horaires d'entrées et de sorties de l'école et à proximité des commerces.

Les Douceurs Nacrées
Nathan THIERRY
Confiturier - chocolatier
Pâtissier (anniversaire, mariage, séminaire...)
07 83 05 28 85
lesdouceursnacrees@gmail.com
les.douceurs.nacrees
8, impasse de la Rivière - 14114 VER SUR MER

LA FLAGUERIE
DOMAINE
Les Vergers de Ducy
Exploitation familiale traditionnelle consacrée à la culture et l'élaboration des produits issus de la pomme. Agriculture Biologique.
Vous trouverez jus de pomme, Cidres, Calvados et Pommeau de Normandie dans la boutique ouverte toute l'année.
0231802865 - info@lesvergersdeducy.fr - www.lesvergersdeducy.fr

La SARL A.M.S. permet une réduction d'impôts
FRANCIS ANNE
S.A.R.L A.M.S
Espaces verts - Maçonnerie
06 07 44 45 73
francis.anne14@orange.fr
8, rue mare fontaine
14114 VER SUR MER
• Création
• Entretien
• Élagage
• Clôture

Le Sexton Côté Mer
Bar - Brasserie
Chambres
Face au char
accès direct par
la RD 514
02 31 21 18 51

Hervé
TANQUEREL
Menuiserie bois, alu, PVC
Bâtiment - Ébénisterie
Charpente Bois
Travaux d'Arts
02 31 80 54 75
8, Hameau Saint-Léger - MARTRAGNY
14740 MOULINS-EN-BESSIN
Fax : 02 31 80 35 95
E-mail : herve.tanquerel@wanadoo.fr
MAÎTRE ARTISAN
RGE QUALIBAT

Neuf & rénovation, de la fondation à la finition !
CAMILLE OZANNE
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
MAÇONNERIE - CLOISONS SÈCHES
PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
CARRELAGE
T. 06 88 01 13 65
ozanne.camille@orange.fr
18 rue du Bout Grin - 14114 VER SUR MER

/ LES ASSOCIATIONS /

Ver l'avenir

L' association Ver l'Avenir a réalisé une année 2022 exceptionnelle grâce à ses 70 adhérents qui, d'une part, attendaient son retour suite au virus, et d'autre part, à ses nouveaux arrivants.

17 mercredis jeux, 4 lotos, 1 brocante, 1 marché de Noël, 2 sorties extérieures, ainsi que la venue des pompiers de Courseulles, ont permis à notre association de se faire connaître auprès des habitants de Ver et des communes environnantes.

Nous sommes prêts à vous recevoir en l'année 2023 pour les évènements suivants :

- 4 lotos les 19 mars, 25 juin, 17 septembre et 3 décembre.
- 1 brocante le 27 août.
- 1 marché de Noël le 26 novembre.
- 17 mercredis après-midi jeux les 1er et 15 février, les 1er, 15 et 29 mars, les 2 et 16 avril, les 10 et 24 mai, les 7 et 21 juin, les 6 et 20 septembre, les 4 et 18 octobre et les 8 et 22 novembre.

Didier DAMEME > 06 42 72 59 03
Denise DESCAMPS > 06 08 45 54 17
Chantal CORNELIS > 02 31 21 94 32

Club informatique

- Fort de ses 29 adhérents, les 6 animateurs bénévoles vous initient à la bureautique, au multimédia, à l'internet, à la sécurité et à bien d'autres domaines.

Animateurs : Maurice, Joël, Jean-Bernard, Marie-Christine, Gilles et Gérard.

Le Club fonctionne tous les jeudis de septembre à mai (hors vacances scolaires) de 9h à 12h (initiés) et de 14h à 17h (novices) en salle Buehler. Chacun apporte son ordinateur portable pour les exercices.

Bureau : G. MARCIA (président), J.B. MAILLARD (vice-président), G. GAST (trésorier), et M.C. DEHLINGER (secrétaire).

contact.clubvsm@gmail.com
www.clubvsm.fr

APEA

Les activités de l'Association des Parents d'Élèves et Amis de Ver-sur-Mer reprennent avec motivation, un intérêt vif et un engouement particulier.

Nos récents événements tels que Halloween ont remporté un vif succès et les habitants ont joué le jeu et nous les remercions.

On rappelle que les activités diverses proposées sont au profit de l'école de Ver-sur-Mer, Asnelles et Meuvaines. Nous souhaitons par ce biais remercier celles et ceux qui nous suivent de près ou de loin dans l'aboutissement de nos projets.

- À noter que nous sommes à la recherche de bénévoles et surtout de futurs repreneurs.

Programme à venir
apeversurmer@gmail.com

21 janvier 2023 > Soirée rougail-saucisses / karaoké

Nous vous donnons rendez-vous durant ces événements.

Si l'on chantait

Eh bien oui, l'on chante à Ver-sur-Mer et l'on s'en donne à cœur voix !

- **Nous sommes 25 chanteuses et chanteurs,** dirigés par Cécile Dumeige notre cheffe de chœur.

Cécile est une pro, elle allie compétence, humour, sourire, écoute, spontanéité, chacun d'entre nous a sa place, son importance.

- **Pas nécessaire de connaitre la musique !** Nous disposons de partitions lisibles par tous.

Pour le corps et l'esprit que des bienfaits !
La voix s'envole, le quotidien aussi !

Vous pouvez nous rejoindre à la salle Saint-Exupéry le mardi à 18h (entrée rue du Moulin).

silonchantait@outlook.com

Ver le bien être - Yoga

Il y a un an, constatant la non reprise des cours de yoga à Ver après l'épidémie de covid, nous avons créé l'association Ver le bien être, et recruté un professeur de yoga, Sandra Colace.

Nous sommes aujourd'hui une quarantaine de participants, répartis en deux cours, le mercredi soir à la salle Saint-Exupéry.

- De nouvelles personnes, de tous âges, continuent de nous rejoindre, et nous rêvons d'organiser un troisième cours.

verlebienetre@outlook.fr

Siel Bleu

La Gym Prévention Santé est une **activité physique adaptée et ludique** délivrée en cours collectifs par un professionnel Siel Bleu. Ses objectifs sont atteints grâce à une alternance entre un travail debout et assis au cours duquel les possibilités de chaque participant et leur degré d'autonomie sont strictement respectés. Elle s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme.

- **Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides.** On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

Cette activité se déroule à la **salle Saint-Exupéry de Ver-sur-Mer les mercredis, nous avons deux groupes de 10h à 11h et de 11h à 12h** (hors vacances scolaires).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la responsable départementale **Typhaine Goraguer au 07 63 87 73 55** ou vous pouvez aller directement faire une séance d'essai sur les créneaux donnés ci-dessus.

Un pas « Ver » la danse

Chaque jeudi soir, dans la salle Saint-Exupéry résonne la musique de l'association « Un pas ver la danse ». L'association fête ses 15 ans en janvier 2023, et il y règne toujours la même ambiance conviviale.

Nous ne donnons pas de cours de danse mais au cours de la saison, nous proposons des stages de perfectionnement.

Nous organisons des sorties « danse ». Nous proposons également des soirées dansantes dans le courant de l'année.

- **Venez nous rejoindre tous les jeudis à partir de 17h30 et jusqu'à 20 h, quand vous voulez.**

Vous pouvez venir deux fois gratuitement dans le courant de l'année. Tarif annuel : 45€.

VENEZ DANSER COMME VOUS AIMEZ !

unpas.verladanse@yahoo.fr
06 63 46 06 97

Ver à pied

Vous aimez la marche ?
Ver à Pied vous invite à des marches nordiques, des marches rapides et des randonnées. Les animateurs Ludovic Maulny au 06 84 23 51 18 et Claudine Verrier au 06 85 66 38 10 seront ravis de vous renseigner sur nos activités.

- **Des randonnées sont organisées les dimanches et les jeudis après-midi, sur des parcours de 8 kms environ.**

Une fois par an, au printemps, nous programmons une sortie sur une journée complète : un samedi ou un dimanche, pour une visite culturelle avec repas au restaurant et marche !

Souscription annuelle 10€.

verapied@orange.fr

Protection Nature et Patrimoine / Ver-sur-Mer (PNPV)

Actuellement, nous sommes engagés :

- pour la protection du chemin du FLOUET à La Valette (Graye-sur-Mer)
- dans la réflexion sur le tracé de la vélomaritime à Ver
- contre le projet privé D-Day-land (« Hommage aux héros ») à Carentan, qui consommerait 32 hectares de terres agricoles pour un théâtre mobile de 3000 tonnes / 1000 spectateurs... spectacle « immersif » de 45 minutes sur le débarquement, la bataille de Normandie, les génocides (!)...

Liens, infos supplémentaires et points soumis à réflexion sur notre site sous Actualités.

http://pnpv.verinfo.fr/ pnpv-ver@orange.fr 02 31 51 81 09

Le Tennis club

Club ouvert toute l'année avec son école de tennis
(enfants et adultes)

- Stages tous niveaux pendant les vacances
- Une monitrice brevet d'état expérimentée
- Club labellisé formateur bronze
- 7 terrains extérieurs - 1 salle couverte
- 1 mini-golf et 1 billard

Pour les tarifs : stages, cours particuliers, accès aux terrains, n'hésitez pas à nous contacter.

Animations : stages de tennis : vacances de février et Pâques. un dimanche par mois : Matinée «Défi matchs».

voie du débarquement - 02 31 22 21 86
tc.versurmer@orange.fr

Le Cercle Nautique

2022 aura été une année de conjonctions favorables pour le CNV ; la chaleur fut agréable et le vent présent afin de satisfaire tous les niveaux de pratique.

La fréquentation de l'École de Voile a été satisfaisante. L'encadrement a répondu présent aux nombreuses sollicitations, dont celle pour la première fois, d'accueillir une classe de mer de l'école. Avec le concours des enseignants, de la municipalité, de l'association des parents d'élèves et du club de char d'Asnelles, une vingtaine d'enfants a navigué. Nous travaillons à renouveler cette opération en 2023.

- 2022 restera surtout dans les mémoires de ceux qui y ont participé, comme l'année de nos 60 ans ; toutes nos festivités, animations sportives ou ludiques se sont déroulées sous le soleil dans une excellente ambiance.

Merci à toutes et tous d'avoir répondu présent.

Merci à nos partenaires privés, à la municipalité de Ver et ses équipes, à Bessin Seulles Terre et Mer, à l'APLNV, au CLNA, à l'USOM Plongée, à l'APAVE et aux municipalités de Courseulles et de Crépon d'avoir facilité notre organisation.

Vivement l'été prochain !

Les cavaliers Normandie Nacre

Hind Allal est arrivée 9e !

Centre équestre - Poney Club ouvert du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Enseignements dispensés : le dressage, le saut d'obstacles
- Pour tous publics : enfants, adolescents, adultes
- Balade à la journée, à la demi-journée, à l'heure... À la plage, à la campagne... -20% sur tous les tarifs pour les vérois.
- Résultats du Club : 3e en CSO en B1 ponan (95 cm), épreuve individuelle avec un poney de taille B (inférieur à 1m30)
- 9e en CSO en B3 ponan épreuve en équipe (4 cavalières de 12 ans, résident à Ver-sur-Mer)

Nous sommes aussi champions de Normandie en CSO en B1 Ponan.

Pour 2023, nous développons le dressage ainsi que le CSO pour des cavaliers âgés de 10 à 18 ans. Les premiers résultats en concours donnent de bonnes perspectives pour les championnats de France 2023 qui mettront à l'honneur Ver-sur-Mer.

Irkouma

Au plaisir de vous rencontrer !

Ver-sur-Mer, un village qui vit toute l'année !

Créée en 2020, IRKOUMA propose de mettre ses compétences, son réseau et son matériel au service de l'animation du village.

- L'association crée tout au long de l'année des rendez-vous « Surprises » (expositions originales, installations insolites, jeux-concours...).

Les Ateliers de Marianne, « Brico, Déco, Couture... », sont ouverts à tous et gratuits. Ils ont lieu en général une fois par mois, le mercredi ou le samedi.

- L'association reçoit tous les premiers dimanches de chaque mois, de 10h à 18h, toute l'année, pour présenter ses projets, et exposer des œuvres d'artistes ou tout simplement vous offrir un café !
- En décembre, IRKOUMA vous accueille tous les samedis et dimanches de 10h à 18h. Une occasion de trouver un petit cadeau en plus, original ou insolite. Dessin, Art Textile, Jeux...

Ver les planches

VER LES PLANCHES

Ver les Planches a encore passé de très beaux moments sur scène, merci à notre public, vos encouragements et retours sont tellement précieux.

La troupe continue à évoluer, départs ou pauses bien mérités sont compensés par de nouveaux arrivants. Nous attirons des amateurs au-delà de Ver puisque, pour l'année à venir, les acteurs seront pour moitié de communes proches.

- Suivez-nous sur facebook : Ver les planches
- et notre site : verlesplanches.jimdo.com

APAV

L'APAV est une association créée il y a 85 ans par des vérois de cœur.

Elle rassemble estivants et résidents de Ver-sur-Mer pour partager des moments familiaux, amicaux et culturels :

- en proposant des activités conviviales ouvertes à tous (concours de châteaux de sable...)
- en proposant des rendez-vous culturels réguliers (concert, soirée théâtre, conférence...)
- en soutenant des projets et/ou manifestations proposés par des vérois (rallye auto...)

Pour plus de renseignements et d'informations sur nos actions, contactez-nous ! apaver@laposte.net

LES ASSOCIATIONS

Boulistes

La ville de Ver-sur-Mer s'enrichit d'une nouvelle association L'Amicale des Boulistes Vérois.

Nous vous accueillerons place Churchill sur le nouveau terrain pour pratiquer la pétanque dans un climat amical.

Notre première assemblée générale se tiendra le 4 février 2023 : nous vous donnons rendez-vous à 19h à la Salle des Fêtes, place Churchill, située face à la mer.

BAUVIE Régis 06 48 64 88 10

Association des Musées America & Gold Beach

Dans la perspective du 80e anniversaire des débarquements alliés de juin 1944, notre association lance un appel à projets.

Ils devront concerner les débarquements britanniques sur le secteur GOLD (entre Ver-sur-Mer et Port-en-Bessin), ils peuvent revêtir plusieurs formes : exposition, publication, manifestation ponctuelle, spectacle etc...

Nous étudierons les propositions et en sélectionnerons un ou plusieurs selon nos possibilités. Nous pourrons apporter une aide financière, une aide logistique, participer avec l'aide de nos membres à la réalisation des projets.

- Adressez-nous vos idées par courriel : america.goldbeach@gmail.com ou pour tout renseignement appelez le 06 24 04 04 86, Jean-François Le Cuziat.

Nouveau Groupe Sportif de Ver-sur-Mer Football

Cette saison, l'effectif de joueurs séniors (- de 35 ans) ne nous a pas permis de repartir en championnat dans cette catégorie. Nous avons donc créé une équipe de vétérans avec 25 joueurs et pour le moment, cette équipe figure dans la première partie du classement de son championnat. Les matchs se déroulent le dimanche matin à Crépon, n'hésitez pas à venir nous supporter.

- Pour la saison prochaine, nous avons d'ores et déjà décidé d'engager une équipe en séniors, notre effectif devant être renforcé. Concernant les enfants, nous déplorons cette année le manque de jeunes Vérois sur les catégories jeunes intégrées dans le groupement « Football Clubs Côte de Nacre » dont le NGSV est membre ; il n'est pas trop tard pour s'y inscrire.

Par ailleurs, notre club a organisé cette année 2022, deux tournois de pétanque dont un sur le boulodrome de Ver, deux vide-greniers et a participé à la fête de Ver et de la mer.

AGENDA DES ANIMATIONS 2023

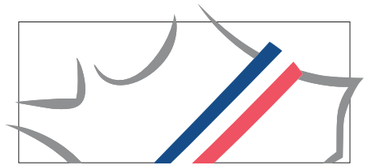

21 JANVIER
VŒUX DU MAIRE

Le Maire et son équipe vous convient le samedi 21 janvier 2023 à 11h30 à la salle Saint-Exupéry.

25 JANVIER
LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Les conseillers vous accueillent de 16h à 18h à la Mairie pour vous initier et vous sensibiliser aux outils numériques.

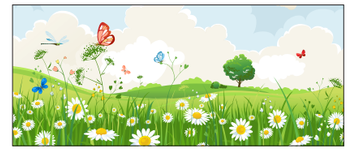

15 AVRIL
FÊTE DU PRINTEMPS

Célébrons l'arrivée des beaux jours en salle Saint-Exupéry.

21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE

Amateurs ou professionnels, faites-vous connaître rapidement auprès de la Mairie.

22 JUILLET
VILLA DES ARTS

Le rendez-vous incontournable des artistes l'été, en musique et en lumière !

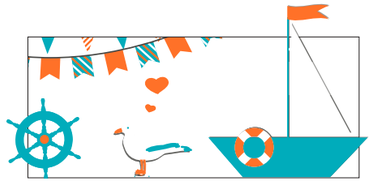

20 AOÛT
FÊTE DE VER ET DE LA MER

Hommage aux marins péris en mer. Nous vous donnons rendez-vous le 20 août prochain. **Au programme : animations, défilé de bateaux fleuris, musique et bonne humeur !**

16 SEPTEMBRE
JOURNÉES DU PATRIMOINE

À l'occasion des journées du patrimoine, partez à la rencontre de votre village et peut-être, de lieux méconnus.

NOVEMBRE
REPAS DES AÎNÉS

Repas dansant offert par la commune aux aînés ; convivialité et bonne humeur garanties.

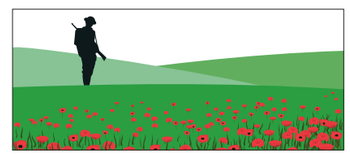

CÉRÉMONIES

- **19 mars** Accords d'Évian de 1962
- **8 mai** Armistice de 1945
- **6 juin** Débarquement de 1944
- **11 novembre** Armistice de 1918

Tout au long de l'année, les associations proposent des animations relayées par votre Mairie sur le site internet et la page Facebook !

EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Expression des conseillers de la minorité

VOUS ET NOUS, UN AVENIR POUR TOUS

LE TEMPS D'UN ÉTÉ, VER S'EST RÉVEILLÉ

L'animation a été riche en évènements.

Merci aux associations qui se mobilisent pour offrir du bien être aux Vérois ainsi qu'au Conseil des jeunes pour leur implication sans oublier le club de Foot qui assure régulièrement l'intendance.

MAIS QUID DES NOMBREUX PROJETS CENSÉS AMÉLIORER NOTRE VIE QUOTIDIENNE ?

Certes les travaux d'assainissement et d'effacement du réseau électrique prévus par la Municipalité précédente se réalisent au fil du temps.

Mais les réalisations annoncées depuis la nouvelle mandature restent à l'état de projets, dans l'attente de l'obtention des subventions sollicitées :

- Le Parc de loisirs Nature dont le montant atteint maintenant 184 000€ TTC.
- L'agrandissement de la Mairie.
- Les réfections de la cale du Paisty-Vert et de la bâche du tennis.

Déjà un autre projet est avancé : l'acquisition d'un terrain évalué à 280 000€ !

Et non résolus, les problèmes de stationnement, de circulation et de sécurité.

ÉQUITÉ ENTRE LES ÉLUS

Au Repas des Anciens nos élus n'ont pas été conviés en tant que tels.

Que penser du commentaire de M. le Maire lors du dernier Conseil Municipal sur notre expression libre du bulletin municipal : « Les commerçants malmenés par le contenu désobligeant » : un détournement de nos propos qui se rapproche de la diffamation.

Faux : nous les soutenons et nous nous inquiétons pour leur avenir.

TOUS NOS VŒUX DE SANTÉ ET DE BONHEUR POUR VOUS ET VOS PROCHES

Prenez soin de vous.
Toujours à votre écoute.

J. CHANAL, M.C. DEHLINGER, M.L. PAIN et P. ONILLON.

Expression des conseillers de la majorité

QU'AVONS-NOUS FAIT DEPUIS LE 28 MAI 2020 ?

Voulant reprendre les projets lancés par la municipalité précédente en plus des nôtres, nous avons programmé : Maison médicale, convention avec le Mémorial britannique, travaux de voirie, collecteur principal d'assainissement, bacs à marée sur la plage, terrains de pétanque...

Mais, entre « oubli » par l'équipe précédente de 300 000€ dans les amortissements, contrat signé illégalement pour l'antenne de téléphone, prix déraisonnables à réduire, cadeau aux publicitaires sans contrepartie, nous avons dû renégocier les contrats, redresser la comptabilité, trouver des subventions... y compris pour la Maison médicale qui était en jachère depuis 3 ans, et sans oublier que nous avons trouvé un médecin !

C'est pourquoi plusieurs projets sont achevés ou en cours. Ce qui ne se voit pas encore poussera au printemps et va s'épanouir dans le Parc Loisirs-Nature et sur les berges de l'avenue du général Ailleret.

La Mairie prépare un agrandissement de ses locaux d'accueil, pour mieux écouter et rendre service ; pour mieux répondre aux demandes de soutien par le Centre Communal d'Action Sociale, avec plus de confidentialité...

Alliant mémoire et temps présent, les stèles de la place Churchill ont été accompagnées d'un espace convivial auprès des jeux d'enfants.

Entre béton et bitume... nous avons choisi de promouvoir des « prairies fleuries », laissant vivre par endroits les herbes et fleurs sauvages, quand elles ne gênent pas.

À bâtons rompus ou dans les commissions qui se réunissent régulièrement, tous les sujets ont été étudiés, en cherchant une solution qui puisse satisfaire le plus grand nombre, avant d'être présentés si besoin au Conseil municipal.

Ainsi, cette belle idée de Vélomaritime de l'Europe et gérée par le Conseil départemental a-t-elle retenue toute notre attention, devant une diversité de propositions difficilement conciliables... Pour le trajet dans la commune, nous avons trouvé une solution. Curieusement, l'équipe de la minorité ne l'a pas approuvée !

Serait-il bon de promouvoir aussi un débat public sur la collecte des déchets verts que la Communauté de communes STM va supprimer ?

Élus de la majorité, nous sommes heureux de continuer à vous accueillir, à l'écoute de ce que vous exprimez.

NOUS CONTINUERONS SANS RELÂCHE À CONSTRUIRE AVEC VOUS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, EN CETTE ANNÉE 2023.

ÉTAT CIVIL

La mairie vous informe

NAISSANCES

- GERAPPI MONTAGNE Pierre le 06/01/2022
- MAISONNEUVE Lise le 27/01/2022
- LESAGE Malo le 29/01/2022
- HUCHARD Elyanna le 22/02/2022
- OZANNE Joachim le 25/03/2022
- POULAIN César le 01/04/2022
- MÉJEAN Nérya le 25/05/2022
- FRANCOISE Meylie le 24/06/2022
- L'HERMITE NAGEL Madeleine le 28/08/2022
- TRAVERT Mattéo le 29/08/2022
- HIE Robin le 20/10/2022

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

- CHEVRIER Johanna le 07/05/2022

PACS

- LEHERRIER Sébastien et LEVANNIER Magalie le 21/01/2022
- PARIZY Gabriel et COTIGNY Estelle le 15/06/2022
- NEDELEC Erlé et PENVEN Garance le 04/08/2022
- DUVAL Nicolas et MATEUSZOW Fanny le 16/09/2022
- HENRY Théophile et GROSSE Charlotte le 19/12/2022

MARIAGES

- Benoit RUON et Séverine BIHOUR le 04/06/2022
- Denis DUHAMELET et Françoise CARDIA le 04/06/2022
- Alex VAUTIER et Camille LECLERC le 06/08/2022
- Franck LEGUAY et Sandra GUESNON le 20/08/2022
- Frédéric LELIMOUSIN et Cécile MONDIN le 02/09/2022
- Louis DE CASTELBAJAC et Ariane BOUVET le 01/10/2022

DÉCÈS 2021/2022

- RONNAUX-BARON Cédric le 16/04/2021
- VEILLAUX Jean-Claude le 16/08/2021
- GAUTIER Léon le 29/12/2021
- SURVILLE Alain le 29/12/2021
- EBERT Annie le 24/12/2021
- DEPY Michèle le 07/01/2022
- HANGARD Claude le 22/01/2022
- CAUDRON Liliane le 26/02/2022
- TAILPIED Élise le 28/03/2022
- DUCHEMIN Monique le 29/03/2022
- BAPTISTAT Jacques le 14/04/2022
- RONCO Jacques le 12/06/2022
- LETOURNEUR Serge le 22/06/2022
- ROY Bertrand le 9/07/2022
- PRUVOT François le 10/07/2022
- LESAGE Marie le 22/07/2022
- MAINDRELLE Marie-Louise le 02/10/2022
- LE DARD Marie-Rose le 27/10/2022
- BEAUFILS Yves le 31/10/2022
- PRUVOT Marie-Jeanne le 08/12/2022

/ INFOS UTILES /

PERSONNES À CONTACTER LORS D'UNE CATASTROPHE

La mairie 02 31 22 20 33
Le maire 06 23 16 64 48

PERMANENCES

Maire ou adjoint et conseiller :
Permanence le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Secrétariat de mairie :
Lundi, mardi et vendredi de 9h15 à 12h15
et le mercredi de 16h à 19h
Tél. : 02 31 22 20 33
E-mail : commune@versurmer.fr
Site : www.versurmer.fr

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. : 02 31 22 58 58
Site : www.goldbeach-tourisme.fr
E-mail : contact@goldbeach-tourisme.fr

Bibliothèque intercommunale
E-mail : bibliotheque.versurmer@orange.fr

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES

Déchets ménagers : lundi et du 15 juin au 15 septembre : lundi et jeudi.

Déchets recyclables : mardi, tous les quinze jours, semaine paire.

NUMÉROS UTILES

Notaire : Maitre Benoît Wacogne,
9 bis avenue Ailleret
Tél. : 02 31 22 20 15 / Fax 02 31 21 89 56

École : 02 31 21 33 90

Préfecture : 02 31 30 64 00

Sous-préfecture : 02 31 51 40 50

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU 15
Pompiers Fixe 18 - Portable 112
Gendarmerie 17

Gendarmerie Courseulles 02 31 29 55 20
Centre Anti Poison 02 99 59 22 22
Poste de secours à la plage de Ver-sur-Mer, juillet et août 02 31 22 21 68
Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage **(CROSS)** en mer : 02 33 52 72 13

URGENCES DÉPANNAGES PARTICULIERS

Eau Saur : 02 14 37 40 09
France Télécom dérangements : 1013
Antargaz Réseau gaz : 08 11 00 07 07
www.antargaz.fr
Électricité N°AZUR : 09 72 67 50 14
Panne luminaire : relever le numéro de poteau et le transmettre à la mairie

AIDE SOCIALE

Centre communal d'action sociale (CCAS) :
Marie-Claude Hoffnung

Permance du CCAS : Mairie de Ver-sur-Mer
Lundi 10h-12h, 02 31 22 20 33

Assistantes sociales de Bayeux :
1 rue de Verdun à Bayeux, 02 31 51 38 00

SANTÉ

Cabinet médical :
Dr Céline Bussenault : 09 72 76 04 13
1 promenade des Coteaux, Ver-sur-Mer

Pharmacie : Avenue Ailleret
02 31 22 21 47

Pharmacie de garde : 32 37

Infirmières :
Sylvie Langlais-Pivent et Laurence Philippine :
02 31 92 25 45
Florence Saran : 02 31 21 10 04
Amélia Rivière : 06 12 70 33 37

Au cas où les cabinets médicaux sont fermés :
116-117 permet dans toute la Normandie d'être mis en relation avec un médecin généraliste de 20h à 8h en semaine et en journée, les samedis dimanches et jours fériés.
Dans tous les cas où votre médecin traitant ou les médecins de garde ne peuvent être joints, une « veille sanitaire est accessible » par le 15.

CHU Caen : 02 31 06 31 06
CHG Bayeux : 02 31 51 51 51
CPAM : 3646
Services à la personne :
ADMR Vienne-en-Bessin 02 31 51 72 67
lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

AUTRES NUMÉROS

Le Centre d'écoute maltraitance des personnes âgées :
ALMA Calvados 02 31 82 95 35, le mardi de 10h à 12h
SOS Enfance Maltraitée : 119
Fil Santé Jeunes : 08 00 23 52 36
Drogue Info Service : 08 00 23 13 13
SIDA Info Service : 08 00 84 08 00
SOS Amitié : 02 31 44 89 89
Alcooliques Anonymes : 02 31 94 89 09
Violences conjugales : contacter le 17 ou 112 ou 3919